

# Une hollandaise traverse la France en 1819 : remarques sur son journal de voyage écrit en français

Autor(en): **Grafström, Åke**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **55 (1991)**

Heft 217-218

PDF erstellt am: **25.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399878>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## UNE HOLLANDAISE TRAVERSE LA FRANCE EN 1819. REMARQUES SUR SON JOURNAL DE VOYAGE ÉCRIT EN FRANÇAIS

Pour Klaus Heitmann

Cet article se fonde sur *Voyage d'une Hollandaise en France en 1819* retrouvé et publié par M<sup>e</sup> Maurice Garçon (chez Jean-Jacques Pauvert), Paris, 1966, 185 pages<sup>(1)</sup>. Son édition est très soignée. Au point de vue esthétique, c'est aussi un très beau livre (papier, typographie, illustrations).

« Le manuscrit que nous publions aujourd'hui, écrit l'éditeur, p. 7, est entièrement inédit. Il se présente sous forme d'un volume de 17×10,5 cm élégamment relié en maroquin rouge à étiquette verte sur lesquelles (*sic*) sont écrits: « Journal de 1819 - Voyage en France. » Je l'ai acheté chez un libraire de La Haye, plutôt pour la curiosité de l'objet que pour son intérêt que je ne pouvais apprécier sur le moment. Sa lecture m'en a paru mériter l'attention. »

Sur la page de garde, on croyait lire *Rees Van Tets*. Le mot *Tets* paraissait incertain, mais il revenait plus lisible plusieurs fois dans le manuscrit. Garçon a pu en identifier l'auteur. Nous lisons, pp. 7-8: « Cornelis Omer Rees Van Tets est né à Dordrecht le 3 décembre 1786. Il était membre du conseil communal de Dordrecht et membre des États provinciaux de la Hollande du Sud. Il se maria le 10 juin 1809 à Henrica Françoise Gevaets née elle-même à Dordrecht le 21 septembre 1788. C'est elle qui est l'auteur du manuscrit.

Mme Rees Van Tets était très cultivée et d'une curiosité insatiable. Elle pratiquait la langue française comme sa langue maternelle et son récit de voyage est écrit en français. Elle devait savoir aussi bien l'anglais puisque parfois elle insère dans ses notes des citations en langue anglaise. »

Mme Van Tets mourut en 1833, son mari en 1856. Sa seconde

---

(1) M<sup>e</sup> Maurice Garçon (1889-1967), qui « plaida avec succès dans tous les genres », fut reçu à l'Académie française en 1947. Sa production littéraire est très riche. Voir le *Dictionnaire de biographie française*, 15, Paris, 1982.

femme « vécut jusqu'à un âge très avancé car elle ne décéda à Nimègue que le 7 mars 1908 » (p. 8).

L'éditeur indique, p. 9, l'itinéraire en France des deux époux venus de Dordrecht à Paris le 8 avril 1819: Paris, Orléans, Bordeaux, Tarbes, Biarritz, Cauterets, le Cirque de Gavarnie, Montpellier, Nîmes, Marseille, Avignon, Lyon. Ils sortirent de France par Genève le 28 juillet 1819. Leur voyage avait donc duré presque quatre mois.

A la même page, il s'agit de l'exactitude du récit de Mme Van Tets et de l'aspect du texte: « Ce qui est important, c'est de constater que tout ce qu'elle voit est rapporté avec une exactitude rigoureuse. Nous avons poursuivi son voyage en nous reportant aux guides et il nous a été impossible de découvrir une erreur. Tout ce qu'elle dit est vrai. En dépit de l'exactitude qui permet de la suivre de relai en relai (*sic*), on serait tenté de croire tant le manuscrit est clair et lisible, sans rature, que le voyage a été écrit après coup, d'après des notes prises en route. Nous l'avons d'abord pensé mais nous avons abandonné cette idée en examinant de plus près le manuscrit.

En effet, après avoir terminé son récit de voyage elle a ajouté quelques notes de référence aux marges du manuscrit qui n'ont pu être rédigées qu'en relisant le manuscrit rapporté de voyage. Si le manuscrit avait été rédigé après coup il n'y aurait pas eu besoin d'apporter ces précisions qui auraient été insérées dans le manuscrit lui-même. Ce sont ces notes que nous avons introduites avec un astérisque au bas des pages dans notre édition<sup>(2)</sup>. »

Évidemment ce n'est pas une preuve absolue. Même si le récit n'avait été rédigé qu'après le voyage, l'auteur aurait quand même pu donner ces renseignements supplémentaires dans des notes au lieu de les insérer dans le texte. D'autre part, si le manuscrit a été rédigé au cours du voyage, comme le croit Garçon, certaines notes ont pu y être ajoutées au fur et à mesure.

Quant à la note de la page 111, p.ex., où l'auteur cite douze vers sur le canal du Midi composés par Pierre Corneille, elle a dû être ajoutée après le retour en Hollande, s'il ne s'agit pas d'une inscription ou d'une information qu'on lui a donnée pendant le voyage<sup>(3)</sup>.

(2) Il y a en outre de précieuses notes numérotées dues à l'éditeur.

(3) Ces vers (« La Garonne et l'Atax dans leurs grottes profondes », etc.) sont une imitation d'une pièce latine de Parisot, avocat de Toulouse. Ils ont été publiés en 1668. Voir Corneille, *Œuvres complètes*, Préface de Raymond Lebègue, présentation et notes de André Stegmann (Éditions du Seuil), Paris, 1963, p. 891. Ajoutons que le canal fut construit de 1666 à 1681.

Le contenu de la note de la page 104 me fait croire que Mme Van Tets l'a écrite à Toulouse: «Les Prix actuels sont ainsi réglés aux Jeux Floraux». Suit une liste de ces prix.

Comme le dit l'éditeur, elle a parfois inséré des citations en anglais dans son récit. A une exception près (pp. 97-98), il s'agit de citations plus ou moins courtes (pp. 62, 82, 118, 121, 150) qu'elle a pu savoir par cœur. Il paraît que l'on apprenait autrefois plus de textes par cœur que de nos jours.

On lit, pp. 97-98: «Que tout cela me rappelle l'Udolphe de Mme Radcliff; elle les a sans doute aussi parcourues, ces montagnes pittoresques; je ne puis résister au désir de tracer ici, en ses propres termes, une de ses descriptions aussi élégantes que vraies: Now we viewed the higher regions of the air, where immense glaciers exhibited their frozen horrors, and eternal snow whitened the summits of the mountains (...) Half way down the mountains, long billows of vapour were frequently seen rolling, and partially veiling the country below.» Cette citation en prose occupe 21 lignes imprimées. Il est très invraisemblable que notre voyageuse ait su par cœur ce long passage. Elle a dû le copier après le retour si elle n'avait pas emporté l'Udolphe comme lecture de voyage, ce qui n'est pas absolument impossible<sup>(4)</sup>.

Nous avons vu que l'existence des notes ne constitue pas un argument décisif en faveur de la théorie de l'éditeur et que la longue citation de l'Udolphe semble plutôt la contredire. L'absence de ratures paraît plus naturelle si le manuscrit est postérieur au voyage. D'autre part, la fraîcheur et la vivacité du récit de Henrica Van Tets s'explique plus facilement par une rédaction au cours de son voyage que par des notes prises en route. Si elle ne l'a rédigé qu'après coup, elle a dû le faire juste après le retour en Hollande.

Sans contester la possibilité que le manuscrit publié par Garçon ait été achevé pendant le voyage ni qu'il ait pu être rédigé plus tard d'après des notes, j'en signale une autre qui me semble plus probable. Henrica a rédigé son journal au cours du voyage. Le manuscrit primitif, qui ne

---

(4) Elle semble avoir beaucoup aimé ce roman noir d'Ann Radcliffe (1764-1823), intitulé *The Mysteries of Udolpho*, 1794 (Les Mystères d'Udolphe). Elle en cite, p. 82, encore un passage (4 vers). Cf. la note 33 de Garçon. Le roman, qui eut beaucoup de succès, est une variation sur le thème de la jeune fille persécutée. Voir Laffont-Bompiani, *Dictionnaire des œuvres de tous les temps et de tous les pays*, IV (Bouquins Robert Laffont), 1980 (6<sup>e</sup> réimpression 1989), p. 690.

subsiste plus, a été mis au net en Hollande. Ce faisant, elle a pu y apporter quelques modifications et quelques additions. C'est cette copie sans ratures qu'a trouvée Garçon.

«Le libraire qui nous a vendu le manuscrit, écrit-il, p. 10, nous a révélé qu'il existait un second volume. Sortant de France par Genève, Henrica Rees Van Tets était encore loin de chez elle et le second volume contenait la suite du voyage. Elle voyagea assez longuement en Suisse puis regagna Dordrecht en suivant les bords du Rhin. C'est le voyage en Suisse et en Allemagne qui nous manque. L'auteur avait intercalé dans son manuscrit de nombreuses gravures en couleur et le volume avait été vendu peu avant mon acquisition du voyage en France, à un libraire de Berlin qui ne s'intéressait qu'aux gravures qu'il se proposait de vendre séparément. Il est probable que le second volume est donc détruit. Du moins le voyage en France est-il complet.»

L'éditeur termine son introduction en soulignant, p. 10, l'intérêt du texte publié: «Le grand intérêt que présente ce récit de voyage vient de ce qu'à ma connaissance il n'existe pas de relation aussi complète d'un périple en France pendant la Restauration. C'est cette considération qui m'a décidé à publier ce manuscrit inconnu.» On peut supposer qu'il en a parfois modernisé l'orthographe et la ponctuation.

Nous espérons pouvoir montrer que le récit de Henrica (pp. 11-180) n'est pas dépourvu d'intérêt linguistique non plus. Il est accompagné d'une liste des relais et postes (pp. 181-183), suivie d'une table des illustrations (p. 185).

Pendant leur voyage, les Van Tets étaient accompagnés d'un domestique et d'une femme de chambre. Ainsi, on lit, p. 161: «Nos gens établis dans la grange du charron, offraient un piteux spectacle; le domestique qui avait toujours la fièvre, était couché enveloppé dans sa redingote, sur les planches, et ma femme de chambre sommeillait dans un coin de l'atelier, à la lueur d'une petite lampe.» Au bord du Rhône, près de Tain, la femme de chambre s' imagine se trouver dans son pays, pp. 159-160: «nous continuâmes notre route par un chemin délicieux, qui longe les bords du fleuve, et qui ressemble si parfaitement aux rives du Rhin entre Bonn et Mayence, que ma femme de chambre se croyant dans sa patrie, me nommait en allemand tous les bourgs et villages semés sur ces bords».

Par la suite, nous allons nous occuper surtout des observations linguistiques de Henrica et de certains mots dont elle se sert. Ces observations reflètent parfois la situation linguistique dans les régions parcourues.

Le bilinguisme à Bordeaux donne lieu à cette remarque, p. 55: « Un étranger est surpris du patois du peuple, dont il ne comprend pas un mot: c'est le gascon, mais tout le monde parle aussi le français pur<sup>(5)</sup>. »

A Bordeaux, nos voyageurs ont l'occasion de voir jouer plusieurs fois le grand Talma (1763-1826)<sup>(6)</sup>. Voici p.ex. ce que Mme Van Tets écrit, pleine d'enthousiasme, après l'avoir vu jouer le rôle d'Achille dans *Iphigénie* de Racine, p. 56: « Comme il rend bien ce prince fier et impétueux, sa fureur à peine retenue par les égards dus à Agamemnon, éclate enfin; cet élan de passion est superbe. Je ne puis exprimer ce qu'il fait éprouver, ni le charme des beaux vers de Racine prononcés par lui. Une étude suivie non seulement des passions humaines, et de leur effet sur l'extérieur de l'homme, mais une étude particulière des Antiques, peuvent seuls (*sic*) avoir conduit cet homme célèbre, à cette perfection de l'art, par laquelle il nous charme à un point impossible à décrire. Nous lui avons rendu visite afin de le remercier pour l'offre de sa loge; j'étais bien aise d'avoir ce prétexte pour lui parler, et le voir de près. Il est bien mieux que sur le théâtre: ayant la vue basse, il y rapetite quelquefois les yeux, et dans la conversation il les a beaux et expressifs. Talma a cinquante ans passés, de taille moyenne, mais bien fait, et jouissant d'une santé si robuste qu'il sort frais et dispos de ses plus violents rôles. »

Henrica fit aussi la connaissance des enfants du célèbre acteur, p. 60: « Talma a deux petits garçons et comme ils venaient souvent dans mon appartement, je vis fréquemment Talma, il a un grand attachement pour ses enfants, l'aîné a son accent en parlant, et il est étonnant d'entendre parler aussi purement un enfant de cinq ans. Nous quittons demain cette ville, où nous avons prolongé notre séjour à cause de Talma. »

A Bordes-d'Epocyc (relais entre Tarbes et Pau), un garçon aborde nos Hollandais, p. 70: « A cette station nommé (*sic*) Bordes-d'Epocyc, un petit garçon de cinq ans s'avança vers nous et nous offrit des fleurs, en nous récitant des vers de la meilleure grâce du monde. Je le fis causer ensuite,

---

(5) Cf. A. Brun, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, 1923, p. 476: « On admettra que certaines villes comme Bordeaux, certains cantons comme ceux du Diois, se francisent à fond, un peu plus tôt, d'autres, comme Marseille, un peu plus tard. »

(6) On lit, entre autres, dans la note 21 de l'éditeur, p. 53: « En 1819, Talma avait cinquante-six ans et il abusait souvent de demandes de congés pour aller donner des représentations en province. » C'est pourquoi les Van Tets ne l'avaient pas vu à Paris.

et je fus étonnée de la sagacité de cet enfant, il faisait des questions extraordinaires pour son âge, et tirait des conclusions plus extraordinaires encore. On lui avait parlé de la mer et des vaisseaux qui naviguaient sur cet élément. Sa petite tête était en fermentation à ce sujet, et toutes ses questions étaient dictées par le bon sens d'un enfant de treize à quatorze ans. Si cet enfant tombe en de bonnes mains il se distinguera dans la profession qu'il embrassera.»

On se demande comment ce garçon très doué, dont la langue maternelle était probablement le gascon, avait appris à s'exprimer en français si bien qu'il a pu s'entretenir avec les Van Tets.

A Pierrefitte-Nestalas (Hautes-Pyrénées), ils rencontrent d'autres enfants, pp. 80-81: «Nous ne pouvions comprendre leur langage, ce qui nous empêcha de jaser avec ces gentilles créatures, mais nous reconnûmes le plaisir qu'elles nous avaient fait, en leur distribuant des sols. Elles se dispersèrent alors excepté une petite d'environ six ans qui paraissait m'avoir pris (*sic*) en amitié. Marchant à côté de moi, elle me dit mille choses dans son patois, auquel je ne pus rien comprendre, sinon qu'elle voulait me donner des châtaignes que je mangerais avec plaisir. Mangeaté Castangiaré me répétait-elle à tout moment.»

Sans doute la petite fille a-t-elle présenté quelque châtaigne à Henrica. Les mots cités doivent peut-être s'interpréter comme suit: *Manja* (inf.) 'manger', *te* 'tiens, prends'! *Castagnare* (fut.) 'je vais ramasser des châtaignes'<sup>(7)</sup>.

Les gens qui étaient souvent en contact avec des voyageurs et des touristes ont en général dû comprendre et parler le français plus ou moins bien.

De Bagnères-de-Bigorre nos amis sont allés par Campan voir les cascades près du village de Gripp, p. 79: «Il y eut un moment au retour, où je regrettai vivement de ne pas dessiner le paysage. Je cheminai sur mon âne, au milieu de grands troupeaux de moutons, sur la gauche paissaient de jeunes chevaux, et une hauteur à droite était toute parsemée de bêtes à cornes. J'avais à côté de moi mon guide, jeune vacher, qui me donnait tous les détails de la vie des montagnes que je désirais savoir.» Il connaissait donc le français.

(7) Cf. Simin Palay, *Dictionnaire du béarnais et du gascon*, Paris, 1961, *manjà* 'manger', *tè* 'tiens, prends, attrape', *castagnà* 'récolter les châtaignes, les gauler'.

Henrica raconte une excursion de Cauterets au lac de Gaube, p. 87: «Tandis que j'écris ceci<sup>(8)</sup>, mes guides ont arrangé la petite provision de pain et de fruits apportée de Cauterets. (...) Nos guides sont groupés autour de nous, et je m'amuse à voir l'intérêt que leurs physionomies expressives dénotent, en écoutant Van Tets, qui leur peint les usages et coutumes de la Hollande.» Il semble donc que les guides comprennent son exposé en français.

Après ces témoignages de connaissances de français, voici un exemple de porteurs qui chantent et s'entretiennent entre eux (excursion aux cascades de Gavarnie; Van Tets à cheval, accompagné d'un guide, et Henrica dans une chaise à porteurs), pp. 92-93: «Nous étant remis en route, plusieurs cascades attirèrent notre attention. Nos porteurs égayèrent leur course en chantant. Il y avait quelque chose de monotone dans leur chant, mais il me plaisait cependant, l'un d'eux chantait une espèce de complainte, et tous quatre répétaient le dernier vers de chaque couplet. Quand ils se parlaient entre eux, c'était toujours en patois gascon, et j'eus tout le loisir de faire des réflexions sur la singularité de ma position: portée ainsi au milieu d'un désert, d'une contrée sauvage, seule au milieu d'hommes qui parlaient un langage barbare, car Van Tets et son guide étaient souvent bien loin de moi, et tout hors de vue.»

Pendant l'excursion au lac de Gaube, Henrica entend jurer ses porteurs, p. 86: «L'adresse qu'ils déploient en courant à travers ces débris de granit, sans jamais les faire heurter à la chaise, est vraiment étonnante. Le juron favori des Gascons, *Dious bibant!* se fait souvent entendre, mais ce n'est point une expression de colère, ils le disent de tant de tons différents, que selon la manière qu'ils le prononcent, c'est un symptôme de surprise, d'impatience, de joie même.» Cf. Palay, *op. cit.*, s.v. *Diu* (quelquefois *Dius*): «*Diu-bibàn, Diu bibén*, Dieu vivant; c'est le plus connu des jurons gascons et qui caractérise celui qui le prononce.»

Allant à Toulouse, nos voyageurs côtoient une forêt entre L'Isle-Jourdain et Léguevin, pp. 101-102: «le postillon nous raconta qu'allant de nuit il y a deux mois, avec le courrier de la malle, son cheval faisait des courbettes extraordinaires, se rejetant à chaque instant sur le cheval de brancard, qui bientôt après parut dans le même état d'angoisse: le mouvement qu'ils donnaient au cabriolet éveilla le conducteur qui jugea bien-

---

(8) Henrica est assise sur une pierre près du lac de Gaube. Il est difficile de croire qu'elle a rédigé en plein air tout le récit précédent de l'excursion (plus de quatre pages dans l'édition de Garçon). N'a-t-elle pas plutôt pris des notes pour s'en servir plus tard à la rédaction de son texte?



tôt que le voisinage d'un loup causait leur effroi, il lâcha deux ou trois coups de carabine, et effectivement le loup s'enfuit dans les bois.» Il est naturel que les postillons aient su le français. Pour pouvoir raconter cette histoire aux voyageurs, notre postillon a dû savoir bien s'exprimer en français. Sa langue maternelle était probablement le gascon.

Les Basques et leur langue sont mentionnés, pp. 76-77: «Le costume des habitants de la terre de Labour, ainsi se nomme le territoire de Bayonne, est peu différent de celui des Basques proprement dits, qui habitent la Navarre et la Biscaye et sont soumis à l'Espagne: les Basques français sont ceux qui occupent la Basse-Navarre, et on y joint les habitants de la terre de Labour<sup>(9)</sup>. Ils ont leur langue qui est totalement différente du patois qu'on parle soit à Bayonne, soit en Espagne<sup>(10)</sup>.» Henrica se rend donc compte que le basque est tout autre chose que le gascon de Bayonne et l'espagnol.

On a quitté Toulouse pour se rendre à Carcassonne, p. 109: «La route est magnifique: on nous dit que celles du Languedoc passaient pour avoir été de tous temps les meilleures de la France. La province qui porta ce nom jusqu'à la Révolution, conserva par là le souvenir de l'ancien partage de la France, qui se divisait en langue d'Oil et langue d'Oc, d'après la manière dont les habitants prononçaient le mot: Oui; la Garonne faisait les limites, et les lois étaient différentes; cet usage subsistait encore au XV<sup>e</sup> siècle. Les habitants des Pyrénées disent encore: *Oh* pour: Oui. Je commençais joliment à comprendre leur patois: pour donner une idée, combien il diffère du français pur, voici quelques mots gascons: «Qu'il peu portat»: comment vous portez-vous? «Plaz et bous»: très bien, et vous? «Platabé»: très bien aussi. «E buon»: c'est bon. «Pacara»: payer; «Pa vista»: je ne l'ai pas vu. «Chivaou»: cheval. «Dious bibant»: Dieu vivant. «La henna»: la femme, etc.»

Ce que Henrica dit de la Garonne et des lois ne me semble pas tout à fait clair. Pense-t-elle à la Garonne en tant que limite entre la Gascogne et le Languedoc? Quant aux lois, l'unification du droit français n'a pu se

(9) Le pays de *Labourd*.

(10) Cf. Bodo Müller, *Le français d'aujourd'hui*, Paris, 1985, p. 14: «Le basque (...) dans le département des Pyrénées-Atlantiques, au Sud de la ligne Oloron-Bayonne. (...) La frontière linguistique avec l'occitan (gascon) est étonnamment stable depuis le Moyen Age, la progression du gascon (et plus récemment du français) ne se faisant sentir que sur la côte (région de Bayonne à Biarritz). (...) la majorité des Basques se répartissent entre les provinces espagnoles de Navarre, Guipúzcoa et Biscaye.»

réaliser avant la Révolution<sup>(11)</sup>. Henrica pense peut-être surtout à l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), qui a plus ou moins fait renoncer à l'emploi de la langue d'oc dans les actes judiciaires.

Examinons maintenant son gascon.

Pour la particule affirmative *o* (*ò*), voir Gerhard Rohlfs, *Le gascon, Études de philologie pyrénéenne*, 3<sup>e</sup> éd., Tübingen, 1977, § 518.

*Qu'il peu portat* doit correspondre à *Quin pe pourtat*. Henrica n'a pas bien entendu. Elle a associé l'adv. *quin* 'comment' à *qu'il*, prononcé sans *l* devant consonne, et le pron. pers. atone *pe* 'vous' à *peu*. Pour *quin, pe, pourtat*, voir Rohlfs, §§ 514, 499, 533.

*Plaz et bous* équivaut à *Plâ e bous*. Voir Rohlfs, §§ 514 (*plâ*) et 499 (*bous*). Et *-z*? S'agit-il d'une graphie sans valeur phonétique ou bien de l'insertion d'un *s* de liaison?

*Platabé* sont deux mots: *plâ* et *tabé* (Rohlfs, § 514; cf. esp. *también*).

*E buon*. Cf. V. Lespy, P. Raymond, *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*, Montpellier, 1887 (Slatkine 1970), art. *esta*: «*ey* il est; au lieu de *ey*, on disait *es*, *e*, usités aujourd'hui dans quelques cantons». *buon* est sans doute une faute de plume pour *boun* (Rohlfs, *boû, boung*, § 473). Observons que la particule énonciative *que* manque. Cf. Rohlfs, § 525.

*Pacara*, traduit par 'payer', paraît énigmatique. Peut-être Henrica a-t-elle mal compris *pac ara* 'paiement maintenant'.

*Pa vista (bista)*. Le *s* de *pas* a pu s'amuïr devant la consonne suivante. Cf. Rohlfs, § 458. La traduction littérale doit être 'pas vue' (fém.).

Passons à *chivaou (chibaou)*. Le fr. *cheval* a pénétré dans le Midi. Cf. FEW, 2: 1, art. *caballus*, 12a: «Im innern des gallorum. haben mehrfache verschiebungen stattgefunden: vor allem ist fr. *cheval* (oder frpr. *chival*?) in Südfrankreich eingedrungen und hat auf weitem gebiet das einheimische *caval* verdrängt. Das fr. wort ist dann mehr oder weniger angepasst worden; so erklärt sich z.b. das *b* des gask. *šibau* durch lautsubstitution.»

Le juron *Dious bibant* a été traité plus haut.

*La henna* (< *femina*; Palay, *op. cit.*, *hénne, henno*) témoigne du passage bien connu de *f* à *h*. Au lieu de devenir *o* ou *e*, l'*a* final atone reste dans certains parlers. Cf. Rohlfs, § 436.

(11) Voir Michel Mourre, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, d-f, Paris, 1978, p. 1434.

Nous pouvons constater que Henrica a bien observé le gascon, et que les exemples qu'elle en donne sont en gros corrects.

La Terreur blanche avait sévi à Nîmes en 1815. L'éditeur y consacre la note 50, qui commence ainsi, p. 125: «On comprend facilement l'émotion ressentie par Mme Van Tets en arrivant à Nîmes en 1819, lorsqu'on sait les événements très récents qui s'y étaient déroulés en 1815.» Elle écrit, p. 130: «Je ne veux point souiller ces pages par une répétition de ce que j'entendis, mais il suffira de dire qu'on traita, à Nîmes et dans les environs, les Protestants avec une cruauté qui surpasse celle de la Saint-Barthélemy: alors on assassinait; en 1815, on torturait. (...) dirai-je qu'un monstre se glorifiant d'avoir de sa main immolé quarante Protestants, s'est donné le nom de Tre-taillon, en patois: triple tueur; et qu'un autre, renchérissant sur le premier, s'est nommé: Quar-taillon.»

Ce que dit Henrica au sujet de ces noms n'est pas correct. Le *Dictionnaire encyclopédique Quillet* offre *Trestaillons*, «un des chefs des bandes royalistes qui dévastèrent le midi de la France, sous la Terreur blanche». C'est une francisation partielle de Mistral *Tres-taioun* (trois morceaux), surnom de «Jacques Dupont, dit Trestaillons, fameux chef de partisans royalistes qui désolèrent Nîmes en 1815». Quant à *Quar-taillon* c'est évidemment une faute pour Quatre-taillon<sup>(12)</sup>. Nous ignorons pourquoi on avait choisi ces deux noms.

Nous allons étudier encore un passage relatif à Nîmes, p. 127: «Tous les dimanches il y a un combat de taureaux: des espèces de gladiatores, comme on les nomme ici, agacent ces animaux, les blessent, et sont souvent les victimes de leur barbare plaisir. Dans une ville, où le peuple a tant de propension à la cruauté, on fait mal de lui donner ainsi la faculté de s'accoutumer à la vue du sang.» Pensant aux horreurs de la Terreur blanche (cf. ci-dessus), Henrica trouve dangereux de présenter au peuple ce spectacle qu'elle condamne.

Dans le passage cité, le mot de *gladiatores* nous frappe: «des espèces de gladiatores, comme on les nomme ici,». Il me semble que Henrica a utilisé le mot latin tout en voulant y ajouter l'expression locale, qui manque dans son texte. Peut-être a-t-elle voulu écrire: «des espèces de gladiatores,

(12) Cf. Gérard Cholvy (...), *Civilisations populaires régionales, le Languedoc et le Roussillon*, Roanne, Le Coteau, 1982, p. 418: «Les bandes de Trestaillon à Nîmes, ou Quatre-taillon à Uzès — assouvirent un désir de vengeance — il y eut environ 80 meurtres — dont il faudrait mieux cerner les racines sociales: car c'est dans la «rafataille», le petit peuple nîmois que se recrutèrent les artisans de cette terreur.»

rasetaire, comme on les nomme ici,». Cf. Mistral, *rasetaire* 'toréador provençal'. Le *FEW*, 10, 78b, n'enregistre pas ce mot, mais pr. *raset* 'geste que fait le toréador en passant devant le taureau en l'esquivant', *raseté* v.n. 'faire le *raset*' M. Ajoutons que Mistral offre aussi *gladiatour*, *gladiatou* 'gladiateur, homme qui combat dans les arènes'.

Avant de quitter Marseille, notre voyageuse, parle, entre autres, de la langue de ses habitants, p. 149: «Le peuple comme je l'ai remarqué, a quelque chose de rude et de dur; leur langage plus intelligible à un Napolitain qu'à un Français, est infiniment plus dur que celui des Gascons.» Un tel jugement est naturellement subjectif. Peut-être qu'elle a entendu des marins vociférer dans le port.

La visite de la cathédrale de Lyon donne lieu à cette remarque sur la chapelle des Bourbons, pp. 167-168: «On voit une belle chapelle dans son enceinte; le Cardinal de Bourbon la fit construire au XV<sup>e</sup> siècle, étant archevêque de Lyon. Son frère Pierre de Bourbon, époux d'Anne de France, fille de Louis XI, mieux connue sous le nom de Mme de Beaujeu, et régente du Royaume après la mort de son père, l'acheva; on y voit partout son chiffre et sa devise; ce sont des chardons; il la prit lors de son mariage, voulant d'après le goût de son siècle faire entendre par là que le Roi, en lui accordant la princesse lui avait fait un cher don.»

Cette allusion fait supposer que *chardon* se prononçait parfois *cherdon*. Cf. Maurice Grammont, *Traité de phonétique*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, 1950, p. 217: «Dans certains parlers *a* devant *r* entravé est devenu *è*; dans d'autres *é* et *è* devant *r* entravé sont devenus *a* (...) Les deux phénomènes ne sont pas contradictoires, seulement il ne s'agit pas du même *r*. Celui qui change *e* en *a* est un *r* dit dental, qui en réalité est alvéolaire (...) Celui qui change *a* en *e* est un *r* articulé avec la pointe de la langue en bas, que l'articulation ait lieu entre le dos et la voûte palatine (*r* parisien actuel) ou entre le dos et la luette (*r* grasseyé) (...) Il s'agit donc toujours d'une anticipation de la position articuloire de l'*r*. En moyen français, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, il y a eu hésitation entre *er* et *ar* devant consonne, que leur origine fût *er* ou *ar*, comme dans *ferme*, *arme*. C'est qu'il y avait hésitation entre l'ancien *r* roman (*r* apical) et l'*r* parisien ou dorsal qui s'établissait.» Une hésitation entre *er* et *ar* peut naturellement aussi provoquer des formes hypercorrectes. Le *FEW*, 2:1, art. *carduus*, 368a, signale *cherdon* seulement en anc. français (env. 1300) et autrefois dans le parler de Namur.

## Etudes de mots

Nous allons étudier ici certains mots (expressions) intéressants dont Mme Van Tets se sert dans son journal de voyage.

*ainsi*. L'expression *et ainsi de reste* s'emploie au sens de 'et ainsi de suite, et cetera', p. 49: «de bons ciseaux très fins, pour un franc et demi; des couteaux garnis en nacre pour un franc, *et ainsi de reste*». Nous n'avons pas rencontré cet emploi ailleurs. Cf. *FEW*, 10, 318b, *de reste* 'plus qu'il n'est nécessaire pour ce dont il s'agit' (depuis Est 1538).

*béret*. Henrica observe le costume de la région de Tarbes, p. 68: «Jusqu'à ce moment je n'ai pas l'imagination assez vive pour transformer en bergères, les grossières paysannes qui n'ont de remarquable que la cape écarlate qui couvre leurs têtes. Ce capuchon est universellement adopté, dans ces environs, et fait un joli effet vu de loin, surtout dans les champs; les hommes commencent à porter le bonnet basque, nommé *béret*, qui est fort gracieux.» *Béret* revient plus loin à propos des Basques, p. 77: «Les hommes, la tête couverte du gracieux *béret*, les cheveux flottants sur le cou, vêtus de culottes et de guêtres d'une pièce, ont tous l'air de confirmer le proverbe français qui dit: léger comme un Basque.»

Première attestation de *béret* selon quelques dictionnaires: *FEW*, 1, 376a, depuis Ac 1835; *TLF* même date; *GLLF* 1819 (Boiste). Le *GRob* précise: *beret* 1835, *berret* 1819, «graphie encore attestée en 1847». Quelle est la graphie de Henrica (1819)? L'éditeur aurait pu changer un *berret* éventuel.

*bureau de santé*. Il y en a trois exemples au sujet de Marseille (pp. 138, 139, 145), dont voici le premier: «On se rend au *Bureau de santé* au bout du port, pour voir le fameux tableau de David, représentant la peste de Marseille en 1720.» Cf. *FEW*, 11, 185a, *bureau de santé* 'établissement préposé à l'inspection sanitaire des navires' (Moz 1812 - DG).

*cacolet* (excursion de Bayonne à Biarritz, etc.) p. 74: «Nous avons cheminé toute la journée d'une manière étrange mais vraiment amusante. Quand on est dans cette ville on ne doit pas négliger d'aller à Biarritz (...) pour s'y rendre on prend un *cacolet*, et c'est la manière la plus drôle de voyager. Deux petites chaises d'osier sont suspendues aux deux côtés d'un cheval; dans chacune se met une personne, et l'animal marchant toujours au pas, on est voituré de la manière la plus commode le long de petits sentiers impraticables aux chariots. On trouve toujours des *cacolets* aux portes de la ville, et ce sont des femmes qui les guident. Notre conductrice était une jeune fille (...) nous avons pris un *cacolet* pour

nous, et un autre pour le domestique de place et la bonne Gracieuse, ainsi se nommait la jeune Bayonnaise.» Un accident est arrivé au retour, p. 77: «En entrant dans la ville dont le pavé est fort mauvais, notre pauvre cheval broncha, et se laissa choir rudement sur le nez: voilà Van Tets et moi tous deux à bas de nos *cacolets*, et jetés à six pas de distance l'un de l'autre. (...) Ce léger accident n'a pas nui à la réputation des *cacolets*, et j'irais de nouveau de cette manière si l'occasion s'en présentait.» Cf. *FEW*, 23, 63a, Gers *cacoulet* m. 'esp. de bât placé sur une monture, et contenant 2 personnes', béarn. Bayonne *cacolet* 'sorte de bât pour voyager à dos de mulet' M (d'où fr. mod. 'appareil servant au transport à dos de mulet des blessés assis' depuis Moz 1826; voir aussi Brunot 10, 900). Le *TLF*, qui définit *cacolet* par 'siège double à dossier, fixé de chaque côté du dos d'un mulet ou d'un cheval et qui sert au transport de voyageurs, de blessés, de malades', donne 1819 (Boiste). La description que Henrica fait cette même année du *cacolet*, de son usage et de ses avantages, aide à compléter l'information des dictionnaires.

*carré*, p. 80: «une troupe de petites filles dont l'aînée pouvait avoir treize ans, s'avancèrent en chantant: parvenues à une pièce de gazon, elles se mirent à danser avec une justesse, un accord admirables, ce fut premièrement un *carré*, ensuite une walze». Il s'agit peut-être d'un quadrille. Cf. *FEW*, 2:2. 1399a, *carré* 'figure de danse dans laquelle les pas dessinent un carré' (18<sup>e</sup> s.), nam. sav. 'quadrille'. Le dernier sens a pu être plus répandu que ne le laisse supposer ce dictionnaire. Il est naturellement possible que notre Hollandaise ait appris cet emploi de *carré* en Belgique, peut-être à Namur même (*FEW*, nam. = parler de Namur)<sup>(13)</sup>.

*chaos*. Nous en avons noté plusieurs exemples relatifs aux Pyrénées. P. 84: «Voici un vrai *chaos*! point de sentier, point de route tracée, mes intrépides porteurs grimpent comme des écureuils d'une pierre à l'autre: et quelles pierres! il y en a dont une seule suffirait pour bâtir une maison, tandis que les intervalles sont jonchés de moindres pierres, dont il y en a plusieurs étages les uns sur les autres, qui, vacillant sous les pieds, rendent la marche aussi difficile que dangereuse. Les avalanches et les ouragans communs en hiver dans les Pyrénées, ont causé ces destructions.» — P. 86: «Quelles horribles commotions ont donné naissance à ce *chaos*.» — P. 97: «Nous nous arrê tâmes quelques moments au *chaos* pour examiner à loisir ces masses énormes. (...) Il y a environ six ans que l'on avertit les chefs des Douanes qu'une certaine nuit un convoi très conséquent passerait d'Espagne en France. Les douaniers bien armés, et en bon nombre, se placèrent en embuscade sous les rocs du *chaos*.» — Le mot

(13) Rappelons à ce propos que la Belgique fut réunie à la Hollande 1815-1830.

apparaît comme nom de lieu près du cirque de Gavarnie, p. 93: «Avançant plus loin, un véritable désert s'offrit à mes regards; nulle part on n'aperçoit la moindre végétation, des blocs de granit depuis 10 à 100.000 pieds de circonférence, sont dispersés ça et là, amoncelés, entassés, l'imagination ne conçoit rien de pareil à l'horreur de ce lieu, nommé le *Chaos*, qui doit probablement son origine à quelque violent tremblement de terre, qui fit écrouler une montagne, car ce n'est rien de moins qu'un mont en ruines.» On lit plus bas, à la même page: «Après avoir traversé le premier *chaos*, on arrive au second, moins considérable par le nombre, mais plus par l'étendue et le volume de ses blocs.»

Ces exemples donnent une bonne idée de ce que c'est qu'un chaos au sens géologique. Cf. *FEW*, 2:1, 622b, *chaos* 'éboulis pierreux, spéc. dans les Pyrénées' (depuis 1863). Le *TLF*, 5, 518a, qui en cite un exemple de 1796 déjà (Dusaulx, *Voyage à Barège*, t. 2, p. 39), donne une autre définition: «Amoncellement de blocs résultant de la désagrégation de roches granitiques ou gréseuses et d'éboulis (d'apr. Plais-Caill. 1958)». Les exemples de Henrica montrent que cet emploi de *chaos* s'était bien imposé dans les Pyrénées.

*chemin de poste* 'route postale', p. 165: «Nous avons parcouru en voiture les bords pittoresques et riants de la Saône: quel dommage que ces rives enchanteresses ne bordent point un *chemin de poste*, afin qu'elles soient mieux connues et appréciées.» Nous n'avons pas rencontré cette combinaison ailleurs.

*chronologiquement*, p. 21: «Je l'avoue, c'est avec un vif regret que je vis ce changement: il était si intéressant de faire de cette manière une espèce de cours d'Histoire, et de suivre par ces monuments rangés *chronologiquement*, les progrès des arts.» Cf. les dates données par les dictionnaires: *FEW*, 2:1, 658a, depuis Besch 1845; *GLLF* 1836 (Landais); *TLF* 1829; *GRob* 1827 (*DDL*, 22). Dans le texte cité, il s'agit du musée des Petits-Augustins à Paris, supprimé en 1816 d'après la note 4 de l'éditeur.

*concert*. Nos amis se trouvent à Bruxelles, p. 12: «Van Tets vient de se rendre au *Concert Noble*, moi qui n'aime pas tant la musique, j'ai préféré rester chez moi.» Je me demande si *concert noble* équivaut éventuellement à *concert spirituel* désignant une séance de musique religieuse.

*confusionner*, p. 100: «Tous ces différents gaves sont bien propres à *confusionner* l'étranger, aussi ai-je eu de la peine à me mettre au fait.» Cf. *FEW*, 2:2, 1046b, *confusionner* pop. 'donner de la confusion, faire rougir' (depuis le milieu du 19<sup>e</sup> s.). Le *TLF*, s.v. *confusion*, signale ce verbe dès 1823 (Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, t. 1, p. 732). Il ne figure ni dans le *GLLF*, ni dans le *GRob*. Le bon usage ne l'a pas

encore accepté. Cf. p.ex. Joseph Hanse, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Gembloux, 1987, p. 268: «ne peut se dire pour *remplir de confusion, de honte, rendre confus*». On est étonné de le trouver en 1819 sous la plume de Mme Van Tets qui s'exprime en général dans un français impeccable.

Dans *La grammaire des fautes*, Paris, Genève, 1929 (Slatkine 1971), Henri Frei met *confusionner* (pour *confondre*) dans une liste de verbes en *-ionner* qu'il présente en écrivant, p. 173: «Les dénominatifs du type *solutionner* sont attaqués par les grammairiens comme «inutiles et malsonnants». Puisque les substantifs qui servent de base à ces néologismes sont eux-mêmes tirés de verbes, pourquoi la langue ne se contente-t-elle pas des verbes héréditaires? Or c'est le plus souvent le besoin d'invariabilité et le besoin d'interchangeabilité qui poussent à ces créations; leur fonction est d'éliminer les verbes qui n'appartiennent pas à la première conjugaison, et d'en créer qui soient interchangeables avec le substantif».

Vu l'emploi de *confusionner* par Henrica (1819), il est intéressant de voir que d'autres verbes en *-ionner* semblent remonter à l'époque de la Révolution et au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En voici des exemples, suivis, pour les dates indiquées, de renvois à quelques dictionnaires et, quelquefois, aux *DDL*<sup>(14)</sup>: *auditionner* 1793 (*GRob, TLF*), *démissionner* 1793 (*GRob, TLF*), *solutionner* 1795 (*GRob, DDL, 11*), *fusionner* 1802 (*GLLF, GRob, TLF*), *contusionner* 1819 (*GLLF, GRob, TLF*), *émotionner* 1823 (*GRob, TLF*), *conversationner* 1824 (*DDL, 19*). Est-ce que la Révolution a créé un climat favorable pour ce type de formation?

*déjeuner*. Nos voyageurs se trouvent à Gripp, p. 80: «Au village de Gripe, on n'est qu'à quatre lieues de Barèges, en traversant les montagnes et le pic du Tourmalet (...) De retour à l'auberge, nous y trouvâmes un bon *déjeuner*, honoré du nom de *dîner*: il consistait en jambon, omelette, truites, pain et beurre.» L'insertion (*honoré du nom de dîner*) fait supposer que l'aubergiste appelait *dîner* le repas qui se nommait *déjeuner* pour les Van Tets. Cf. pp. 150-151 (arrivée à Avignon): «(...) nous arrivâmes ici hier à onze heures du matin, ayant mis seize heures à faire les treize postes, excédés de chaleur et de fatigue: nous nous jetâmes sur nos lits, et vers six heures un bon *dîner* répara nos forces.» Et également à Avignon, p. 152: «C'est ce matin avant *déjeuner* que nous avons fait cette course, car hier soir la chaleur encore excessive ne me permit que de voir le pont (...)»

(14) *DDL* = B. Quemada, *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Dattions et documents lexicographiques*, 2<sup>e</sup> série, Paris, 1970 -



L'expression *déjeuner à la fourchette* se rencontre, p. 63 (17.5., fin de l'arrêt à Agen): «Lorsque nous aurons pris un *déjeuner à la fourchette*, nous poursuivrons notre voyage.» Le récit de Henrica continue à la même page (18.5.): «Hier à midi nous quittâmes Agen». Par conséquent, ce déjeuner a dû être terminé vers midi.

On lit, p. 51: «Nous avons encore quitté hier après le *dîner* Angoulême (...) afin de faire une partie de la route, les dix-neuf postes qu'il y a d'une ville à l'autre ne pouvant se faire en un jour. La petite ville de Barbezieux étant le seul endroit de la route où il fût possible de passer la nuit, elle fut le but de cette journée. Avant le *souper* je fis une promenade dans cet horrible endroit, que je ne saurais comparer qu'aux petites villes de Westphalie.» Le dîner eut probablement lieu vers 5, 6 heures, le souper assez tard. Cf. l'arrivée à Mons, pp. 12-13: «Nous quittâmes Bruxelles à trois heures cet après-midi (...) On nous mena si bien, qu'à neuf heures nous fûmes ici, quoiqu'il y ait sept postes. (...) Nous sommes établis parfaitement bien ici, dans la maison de poste, au coin d'un bon feu, en attendant notre *souper*.»

On sait bien que l'horaire des repas s'est déplacé en France. Citons trois passages d'un article d'Albert Dauzat intitulé *Déjeuner, dîner, souper du moyen âge à nos jours* (Mélanges de philologie et d'histoire littéraire offerts à Edmont Huguet, Paris, 1940, pp. 59-66). P. 59: «Nos ancêtres du XVII<sup>e</sup> siècle, dont nos populations rurales ont encore conservé, en général, la terminologie sur ce point particulier, appelaient *dîner* le repas que nous nommons aujourd'hui *déjeuner*, et *souper* le repas du soir, désigné maintenant par *dîner*. Il ne s'agit pas, en réalité, d'un changement de nom, mais d'un déplacement, à Paris puis dans d'autres villes, de l'horaire des repas.» P. 62: «Le décalage des heures s'accroît à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Sous Henri IV, la Cour dîne à onze heures et soupe à six.» — P. 64: «En même temps, le déjeuner se déplace et devint plus copieux: il se fait à dix heures à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et le dîner se prend couramment à cinq heures.» Dans *Déjeuner - dîner - souper, Zur Bedeutungsverschiebung seit der Französischen Revolution*, ZrP, 84 (1968), pp. 301-308, Manfred Höfler donne des précisions. Il y parle, entre autres, pp. 306-308, du dédoublement du déjeuner: un premier déjeuner et un déjeuner plus copieux dit *déjeuner à la fourchette* (première attestation 1803), appelés souvent *déjeuner* tous les deux et désignés plus tard par *petit déjeuner* et *déjeuner*<sup>(15)</sup>.

(15) Voir aussi H. Peter Schwake, *Kleine Bemerkungen zur Wortgeschichte* 1. dt. *Gabelfrühstück*, fr. *déjeuner à la fourchette*, *Studia neophil.*, 47 (1975), pp. 265-274, article richement documenté auquel renvoie le *TLF*, art. *fourchette*. M. Schwake y discute, entre autres, le côté social de l'introduction de ce déjeuner plus copieux.

*dîner*, voir s.v. *déjeuner*.

*domestique de place*. Nous avons vu plus haut que Henrica et son mari étaient accompagnés d'un domestique et d'une femme de chambre. Quelquefois, elle parle d'un *domestique de place*. A Toulouse, pp. 106-107: «Notre *domestique de place*, vieillard, était encore intimement persuadé que Calas avait réellement assassiné son fils, parce qu'il avait voulu changer de religion<sup>(16)</sup>.» A Montpellier, p. 124: «Notre *domestique de place* nous mena chez un ancien dégraisseur d'habits, qui avait formé un petit cabinet d'histoire naturelle.» Pour un domestique de place à Bayonne, voir s.v. *cacole*. Notre expression doit désigner un domestique qu'on engage pour quelque temps assez court, au maximum pour la durée de l'arrêt (du séjour) que l'on fait dans la ville (localité) en question. Cf. *FEW*, 5, 388b, *domestique de louage* 'domestique dont on loue les services pour un temps assez limité' (Ac 1835 -DG). Le *TLF* en cite même un exemple de 1951 (Gracq). On peut rapprocher *domestique de place* — que nous n'avons pas trouvé dans les dictionnaires consultés — de l'expression *voiture de place*, *FEW*, 14, 213a, 'voiture à la disposition du public dans les villes et qu'on prend pour faire des courses' (depuis 1796). *TLF* 1834; *GLLF* et *GRob* 1835. Ne connaissant pas encore l'attestation de 1796, le *FEW*, 9, 38b, indique aussi 1835 pour *voiture de place*<sup>(17)</sup>. Voici la définition qu'en donne le *TLF*, 13, 450b: «Voiture publique qui stationnait à un emplacement déterminé et qu'on pouvait louer». On y note également *place (de voitures)*, vieilli, au sens de 'emplacement réservé aux voitures publiques' (1833), *FEW*, 9, 38a, Ac 1835-1935. Cet usage du mot a dû exister bien avant 1833, car il y a sans doute un rapport entre *place* dans ce sens spécial et *voiture de place*, attesté en 1796. Faut-il en conclure que les domestiques de place se rassemblaient parfois à un certain endroit pour offrir leurs services? Signalons ici la combinaison *voiture de louage*, dont nous ignorons la première attestation, et observons le parallélisme entre *domestique de place*, *voiture de place*, d'un côté, et *domestique de louage*, *voiture de louage*, de l'autre.

*enrayoir*, p. 67: «(...) il y a surtout une descente si haute, que Van Tets quitta la voiture, mais la vue y est si belle, qu'on oublie aisément le danger auquel on pourrait être exposé, si la chaîne de l'*enrayoir* venait à se rompre.» Cf. *FEW*, 10, 24a, *enrayoir* 'ce qui sert à enrayer (une voi-

(16) Cf. la note correspondante due à Henrica, p. 107: «Comme une preuve de l'intolérance religieuse qui règne encore à Toulouse, je puis alléguer ce même *domestique de place* (...)»

(17) *Voiture de place* y est enregistré sous *platea* et sous *vectura*.

ture)' (env. 1570 -Wid 1675; AcC 1836 - Lar 1870). Le *GRob*, qui le qualifie de technique et vieilli, le définit par 'sabot d'enrayage'.

*golfe*. Il s'agit du cirque de Gavarnie, p. 94: «On dit que trois millions d'hommes auraient place sur cet immense amphithéâtre: il est sûr qu'un naturaliste calcula que l'enceinte intérieure de l'amphithéâtre, ce qu'on nomme là le *Golfe*, avait 2.000 toises de circonférence.» Et également, p. 95: «Du haut de l'amphithéâtre, se détache une masse éblouissante; elle roule avec un bruit sourd, se précipite de gradins en gradins, son volume augmente, ainsi que sa vélocité, et les éclats de tonnerre peuvent à peine égaler le bruit que ses chutes occasionnent; enfin elle tombe dans l'enceinte du *Golfe* à nos pieds (...)» Bien que nous n'en ayons pas trouvé de confirmation ailleurs, il ne faut guère mettre en doute cette dénomination, puisque notre voyageuse était en général bien renseignée. Il semble donc qu'on ait comparé l'enceinte à un golfe formé par la mer, d'où ce nom. Ajoutons que *golfe* se rencontre aussi dans le langage de l'alpinisme. Les *DDL*, 27 (1986), en offrent trois exemples (Ces deux *golfes* sont séparés par un contrefort de roc, 1925; *golfe* de neige, 1882; *golfe* glaciaire, 1932).

*graphitique* (excursion à Gavarnie), p. 91: «Après avoir de nouveau passé un pont, et traversé un endroit tout parsemé de débris *graphitiques*, la vue se repose agréablement à l'aspect de la jolie vallée de Prémédy.» Le *TLF*, art. *graphite*, qui définit notre adj. par 'qui concerne le graphite', en donne deux exemples (1963, 1959). Le *GLLF* et le *GRob* le datent de 1866.

*illusif* (excursion à Gavarnie), p. 94: «j'y distinguai cinq rangs de gradins, et de la cime éblouissante pendaient de tous côtés de longs glaçons qui prêtaient des nuances *illusives* au granit sur lequel elles se dessinaient». Cf. *FEW*, 4, 561b, *illusif* 'qui cause une illusion' (1544 - env. 1580), fr. mod. id. (1784, Brunot 6). Ce mot semble donc extrêmement rare en français moderne. Brunot, 6, 1324, le signale dans *jouissance illusivo* (1784). Puisque Mme Van Tets savait très bien l'anglais, il est très probable qu'il s'agit chez elle d'une influence de cette langue (angl. *illusivo*).

*ligne de douanes*. A Nantua, p. 178: «Nous profitâmes de ce loisir pour faire venir les douaniers, dont la première ligne se trouve ici. Van Tets voulut ouvrir nos malles, mais ils ne les examinèrent point, se contentant de l'assurance qu'il n'y avait rien de neuf; ensuite ils les pesèrent, et nous donnèrent un sauf-conduit pour les autres *lignes de*

*douanes.*» Cf. *FEW*, 19, 40b-41a, *ligne de douanes* 'ligne de bureaux de douane établie sur la frontière d'un pays' (depuis Ac 1835). *GLLF*, même date. Henrica écrit au sujet de son entrée en France, p. 13: «A peine eûmes-nous quitté Quévrain, que nous fûmes arrêtés par *la première ligne des Douanes françaises.*» Et après Valenciennes, *ib.*: «Peu après l'avoir quittée, nous fûmes de nouveau arrêtés par une *ligne de Douanes*».

*malle*, pp. 101-102: «le postillon nous raconta qu'allant de nuit il y a deux mois, avec le courrier de la *malle*, son cheval faisait des courbettes extraordinaires». Le *FEW*, 16, 508b, offre *malle-poste* 'voiture par laquelle on expédie les lettres, les dépêches' (depuis 1821, vieilli au 20<sup>e</sup> s.), abrégé *malle* (Boiste 1829 - Ac 1878). Le *TLF* et le *GRob* donnent 1793 pour le composé. *TLF*, *malle* 1825 (1 ex.), 1830 (1 ex.).

*mémoire.* On observe une expression créée, peut-être par Henrica, sur le modèle de *de glorieuse mémoire*, p. 133: «Ayant traversé le pont, on se trouve à Tarascon, et sur le rivage on voit un beau château gothique mieux conservé que celui de Beaucaire. Il sert maintenant de prison, on le nomme le Château du Roi René: c'est une ancienne habitation des Comtes de Provence, et par son nom je croirais qu'il fut bâti et habité par le Roi René d'Anjou, *de pastorale mémoire.*» Dans une note, *ib.*, l'auteur dit, entre autres: «Ce Prince à la fois poète, peintre et berger, habitait souvent avec la Reine et toute sa cour, des tentes, habillés en bergers et environnés de leurs troupeaux.»

*nomenclature.* On se trouve au Louvre, p. 20: «Enfin deux coupes d'albâtre fleuri, qui ont la propriété de renvoyer le son produit dans l'intérieur de l'une à l'autre, termine cette longue *nomenclature* des pièces qui frappent le plus dans cette belle collection d'antiques.» Cf. *TLF*, *nomenclature* au sens de 'liste, suite d'éléments quelconques' (ex. donnés de 1841, 1854, 1981). Le *GLLF* le définit par 'liste, énumération' (avant 1778, Rousseau).

*Octave-Dieu*, p. 124: «Nous assistâmes encore ici à une de ces processions qui ont lieu pendant la semaine sainte, ou comme on dit ici, *l'Octave-Dieu*. Il s'agit de Montpellier (texte daté du 19 juin). La protestante Henrica Van Tets a dû mal comprendre ce qu'on lui a expliqué. On ne pourrait appeler *Octave-Dieu* la semaine sainte, qui précède le jour de Pâques. Une octave suit une grande fête religieuse. Voici la définition qu'en offre le *TLF*: «Période de huit jours complets, semaine liturgique faisant suite à chacune des grandes fêtes liturgiques chrétiennes, et durant laquelle on continue de solenniser cette fête (en faisant office ou mémoire de cette fête)». Henrica a sans doute entendu employer *l'Octave-Dieu* au

lieu de l'*octave de la Fête-Dieu*, pendant laquelle elle a dû voir la procession dont elle parle. Rappelons que cette octave n'est plus célébrée. Cf. le *Dict. encyclopédique Quillet*, art. *octave*: « (...) on ne célèbre plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1961, que les octaves de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, à l'exclusion de toutes les autres, soit dans le calendrier universel, soit dans les calendriers particuliers. »

*ordinaire*. On relève la locution *pour l'ordinaire*, p. 59: « Nous avons invité M. Prunier, l'associé de M. Hory, à venir dîner avec nous, chez un bon restaurateur où nous allions *pour l'ordinaire*, l'Hôtel Richelieu étant assez mauvais. » Le *FEW*, 7, 400b, la définit par 'selon la manière habituelle' (Molière 1666 - Ac 1694), le *TLF* par 'd'une manière conforme à l'usage' (1 ex. de 1813, Jouy).

*perdreau de la mer* (à Sète), p. 121: « J'y mangeai aussi, pour la première fois, un petit poisson dont on m'avait déjà souvent vanté l'excellence en France où on lui donne le surnom de *perdreau de la mer*: on l'appelle généralement *rouget*, et je n'y trouvai rien d'extraordinaire. » Nous n'avons pas trouvé ce surnom dans les dictionnaires consultés, ni dans la *Faune populaire de la France* d'E. Rolland. Pour *rouget*, cf. *FEW*, 10, 533b - 534a, *rouget* 'sorte de poisson rouge' (depuis le 13<sup>e</sup> s.), 'surmulet' (Côtes de la Méditerranée, depuis Est 1552; RIFn 3, 178; Joub 1, 133) (...) mars. *rouget* A, (...) Cf. aussi la note 6, *ib.*, 537a: « Der name *rouget* erscheint oft, ohne dass aus der quelle ersichtlich ist, welcher fisch gemeint ist (...) » Dans notre cas, il s'agit sans doute du surmulet. Le *Dict. encyclop. Quillet* dit qu'il est commun sur les côtes de l'Atlantique et que sa chair est très estimée. Selon le *Grand dict. universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, ce poisson « habite la Méditerranée et surtout l'Océan ». Retournons au nom de *perdreau de la mer*. On peut le comparer au *FEW*, 8, 226b, *perdris de mer* au sens de 'sole' (Cotgr 1611 - 1868); d'après la note 6, *ib.*, 228b, « à cause de la bonté de sa chair » Li. *TLF*, un exemple de 1896. La qualification de *perdreau de la mer* pourrait s'expliquer de la même façon que celle de *perdris de mer*. Nous aurions ainsi deux noms d'oiseaux appliqués à deux sortes de poissons (*surmulet* et *sole*). Ajoutons que la glaréole, oiseau échassier, s'appelle aussi *perdris de mer*.

*pharmacienne*, p. 66: « Ces sœurs desservent l'hospice, et l'une d'elles, la sœur *pharmacienne*, a une telle réputation d'habileté, que les apothicaires d'Auch se sont adressés aux autorités afin de se plaindre que les habitants faisaient préparer toutes leurs médecines à l'hospice; mais comme c'est un profit pour la maison, qui a peine à subsister, on les a éconduits. » Cf. *FEW*, 8, 368a, *pharmacienne* au sens de 'celle qui exerce

la pharmacie' (depuis Land 1834). Le *TLF*, qui ne donne pas de date pour le fém., signale *pharmacien* comme élément de composition: *aide-pharmacien*. Cf. notre *sœur pharmacienne*.

*pomme*, p. 142: «Nous quittâmes Toulon ce matin à quatre heures, afin de nous rendre à Hyères: où nous arrivâmes à six heures, et aussitôt on nous conduisit au jardin de M. Filz (...) Il renfermait 16.000 orangers, plantés symétriquement, à peu près comme nos vergers de cerises. (...) Un arbre donne 600 à 1.600 *pommes*.» Il semble donc que Henrica ait entendu dire *pomme* au lieu de *pomme d'orange*, attesté d'environ 1300 - Trév 1771 selon le *FEW*, 19, 138b. Cf. *orange* issu de *pomme d'orange* (*FEW*, *ib.*).

*postier*, p. 59: «il est bon de savoir qu'on n'a pas la coutume à Bordeaux de louer des places ou des loges au théâtre. Les dames qui désirent avoir une bonne place y envoient leurs domestiques ou servantes, ou des femmes ou filles de *postiers*, qui leur gardent les places.» Cf. *FEW*, 9, 164b, *postier* 'agent de la poste' (depuis 1841, FrMod 14, 225); *TLF* 1840 'employé des postes' (E. de Guérin, *Lettres*, p. 350); *GLLF* et *GRob*, même date.

*quarantaine*. Nous citons un long passage qui offre de l'information détaillée sur l'organisation de la quarantaine à Marseille, p. 145: «Le Lazaret est un grand établissement au bord de la mer, où se rendent les personnes qui, se trouvant soumises à la *grande quarantaine*, préfèrent de passer le temps de leur réclusion à terre: les vaisseaux qui doivent garder la *grande quarantaine* étant obligés de s'arrêter à deux lieues de la ville, entre les trois petites îles qui sont à l'entrée de la rade, d'où ils viennent au bout d'un mois à l'entrée du port, pourvu qu'il n'y ait personne de malade à bord. Là ils restent dix jours, ce qui s'appelle la *petite quarantaine*. Ils sont alors vis-à-vis du Bureau de Santé, avec lequel ils communiquent, ainsi que ceux de la première quarantaine, à travers une grille qui s'avance sur l'eau. C'est là qu'ils doivent se pourvoir des provisions dont ils peuvent avoir besoin, et toute la journée on y fait des fumigations, qui manquèrent de m'étouffer lorsque j'y fus pour voir le tableau de David.» Constatons que la grande et la petite quarantaine (nous n'avons pas rencontré ces termes ailleurs) comportent ensemble quarante jours, durée originelle de l'isolement dit *quarantaine* (cf. *FEW*, 2:2, 1391b). Pour *bureau de santé*, voir s.v. Nos amis ont visité le château Borelli, à une lieue de Marseille, p. 147: «Plusieurs des appartements donnent sur un balcon, d'où l'on découvre la mer, les îles et la *Grande Quarantaine*. Henrica pense-t-elle ici au lazaret et à quelques bateaux en quarantaine, ancrés entre les îles?

*rouget*, voir s.v. *perdreau de la mer*.

*souper*, voir s.v. *déjeuner*.

*vinaigre des quatre voleurs*. A Marseille, où l'on peut voir au bureau de santé «le fameux tableau de David, représentant la peste de Marseille en 1720» (p. 138), d'autres tableaux rappellent ce désastre, p. 139: «On conserve à l'Hôtel de Ville deux autres tableaux de la peste, faits dans le temps même. On y voit Bellunze, le prélat vertueux qui, évêque de Marseille à cette époque funeste, exposa mille fois sa vie pour porter des secours et des consolations aux pestiférés<sup>(18)</sup>: les deux médecins qui seuls de leur état échappèrent à la contagion, et les quatre voleurs, ou plutôt forçats, qui inventèrent le *vinaigre des quatre voleurs*. Pour l'intelligence de cette histoire, je dois commencer par dire qu'on avait donné la liberté aux galériens à condition qu'ils emporteraient et enterreraient les morts. Presque tous succombaient à ce terrible emploi; mais quatre d'entre eux se portaient bien au milieu de l'infection générale et fréquentaient impunément les pestiférés. Ils se rendirent coupables de vols si considérables qu'ils furent condamnés à mort; ce fut alors qu'ils indiquèrent le moyen par lequel ils s'étaient préservés de l'infection et ils eurent leur grâce en donnant la recette de leur vinaigre.» Cf. FEW, 14, 481a, *vinaigre des quatre voleurs* 'vinaigre très fort et aromatisé' (depuis NMrust 1732). Dans la note 20, *ib.*, 483b, on cite l'*Encyclopédie* et mentionne Littré: «4 voleurs de Marseille s'en servirent pendant la dernière peste et échappèrent à cette maladie bien qu'ils ne cessassent de s'exposer à la contagion» Enc (Li: pendant la peste 1720, à Toulouse). Littré, art. *vinaigre*, écrit: «On doit à des assassins de Toulouse, pendant la peste de cette ville (1720), la composition connue sous le nom de vinaigre des quatre voleurs, dont l'ail et le camphre font la base, Lemontey, Œuv. t. V, p. 327.» Il est évident que Lemontey se trompe. Cf. aussi le *Dict. encyclop. Quillet*, art. *peste*: «Dans les Temps modernes, les épidémies de peste les plus célèbres sont celles de Nimègue (1635), de Londres (1665), de Marseille (1720), de Moscou (1771).» Voici encore un témoignage en faveur de Marseille:

On lit dans le *Grand dict. universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, art. *vinaigre*: «L'un des plus anciens *vinaigres* pharmaceutiques, l'un des plus connus encore, est le *vinaigre* des quatre voleurs. Pendant la grande peste de Marseille (1720), quatre voleurs s'étaient introduits dans cette ville infortunée et entraînaient impunément dans les maisons pestiférées pour faire

(18) Selon le *Dict. de biographie française*, Henri-François-Xavier de Belsunce de Castelmoron (1670-1755).

main basse sur tout ce qu'ils rencontraient. Après le fléau, on les arrête, et pendant leur procès on leur demande comment ils ont pu échapper à la contagion, en leur offrant leur grâce s'ils dévoilent leur secret. Les quatre voleurs donnent alors la formule d'un *vinaigre* dont ils faisaient, paraît-il, l'emploi intérieur et extérieur. Voici cette formule: *vinaigre* blanc, 4 pintes, plus 1 once et demie de chacune des substances suivantes: grande et petite absinthe, romarin, sauge, menthe, rue; on fait dessécher à demi 2 onces de fleurs de lavande sèche et 2 gros d'ail, de girofle, de cannelle et de muscade; on coupe les plantes; on concasse les drogues sèches; on laisse infuser un mois au soleil dans un vase bien bouché; on coule, on exprime, on filtre et l'on ajoute une demi-once de camphre dissous dans de l'alcool. On a imaginé, depuis ce temps-là, une foule d'autres *vinaigres* des quatre voleurs qui n'ont que fort peu de rapport avec le véritable. Nous n'en donnerons pas la formule, parce que nous ne voyons aucune utilité à ajouter de nouveaux ingrédients à une drogue qui en contient assez et dont les propriétés ne sont rien moins que prouvées.»

L'exposé de Henrica se base sans doute sur ce qu'elle a entendu ou lu à Marseille. Nous pouvons constater qu'il diffère partiellement de celui du *Grand dict. universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, où il n'est pas question de galériens mis en liberté pour emporter et enterrer les morts. Quant aux ingrédients du fameux vinaigre, ce dictionnaire et Littré mentionnent tous deux l'ail et le camphre. Il paraît que le nom de *vinaigre des quatre voleurs* a pu désigner ensuite des compositions plus ou moins variées.

Les expressions étudiées peuvent être rangées dans certains groupes.

Il y en a quelques-unes que nous n'avons pas trouvées dans les dictionnaires consultés: *et ainsi de reste* 'et ainsi de suite, et cetera', *chemin de poste*, *concert noble* au sens éventuel de 'concert spirituel', *domestique de place*, *Octave-Dieu*, *perdreau de la mer* (nom d'un poisson). On pourrait y ajouter *pomme* (au lieu de *pomme d'orange*) et les combinaisons *grande quarantaine* (durée 1 mois), *petite quarantaine* (durée 10 jours).

Mots attestés avant les dates fournies par les dictionnaires: *chronologiquement*, *confusionner*, *graphitique*, *ligne de douanes*, *malle* (au lieu de *malle-poste*), *pharmacienne* (dans *sœur pharmacienne*), *postier*.

D'autres dates intéressantes: *béret*, *bureau de santé*, *cacolet*, *chaos*, *enrayoir*, *illusif* (anglicisme?), *pour l'ordinaire*.

Repas: *déjeuner*, *déjeuner à la fourchette*, *dîner*, *souper*.

Danse: *carré*.



Mots relatifs à la poste : *chemin de poste, malle, postier*.

Mots relatifs aux Basques, à Bayonne, aux Pyrénées : *béret, cacolet, chaos, golfe* (Gavarnie).

Quant aux cas suivants, nous indiquons entre parenthèses leur intérêt particulier : *confusionner* (formation du mot ; date, cf. plus haut), *de pastorale mémoire* (style), *nomenclature, rouget* (sens), *vinaigre des quatre voleurs* (histoire de l'expression).

On cite souvent ces mots (1786) du poète allemand Matthias Claudius (1740-1815) : « Wenn jemand eine Reise tut, so kann er was erzählen. » C'était encore plus vrai, me semble-t-il, à l'époque de Henrica Van Tets que de nos jours. On voyageait plus lentement et l'on avait le temps d'observer et de se renseigner sans hâte. Excellente observatrice, Henrica s'intéresse à tout et elle a bien réalisé le programme qu'elle esquisse au début de son journal, p. 11 : « Je commence mon journal avec un plaisir inexprimable en songeant aux choses intéressantes que je pourrai tracer sur ces feuilles encore insignifiantes : quelles jouissances me promet le voyage que je vais entreprendre, quelle nature tour à tour riante et imposante se déploiera à mes regards. Je me propose la plus grande exactitude pour tout ce qui concerne mon journal, afin d'emporter chez moi de cette intéressante course quelque chose de plus qu'un souvenir passager, le temps l'efface si rapidement. »

Heidelberg.

Åke GRAFSTRÖM

#### Addition

Dans son *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue* (Paris, 1872), Charles Nisard signale, p. 288, un exemple de *confusionner* de 1782 (Guillemain, *Le faux talisman*, scène 25) : « Pardine, ta politesse me *confusionne*. »